

# Lors d'un débat, Luc Barthassat lance l'idée d'une étatisation des TPG

## Le scénario suggéré par le ministre des Transports est largement jugé incongru

Au regard de l'importance des subsides que le Canton verse aux TPG, il vaudrait peut-être mieux qu'ils soient dirigés directement par l'État. C'est l'idée iconoclaste qu'a lancée mercredi Luc Barthassat, ministre de tutelle de cette régie publique, lors d'un débat électoral à **la Chambre de commerce**. L'idée a étonné le public. Le conseiller d'État candidat à sa réélection confirme-t-il? «Il a évoqué la nécessité de réformer les conseils d'administration», indique son entourage. Mais selon quatre témoins, c'est bien un rattachement à l'État qui a été évoqué, une cantonalisation permettant de supprimer un conseil d'administration jugé inutile. Présente dans le public, la représentante du PDC - formation du ministre - à ce conseil a fustigé ces propos. Jointe jeudi, elle se refuse à tout commentaire.

Tel n'est pas le cas de députés siégeant à la Commission des transports. Quel que soit leur bord, leur surprise est manifeste. «À chacun son métier, réagit son président, l'UDC Bernhard Riedweg. Ce n'est pas au Conseil d'État de diriger une entreprise de transports!» «Il serait fâcheux d'aller dans ce sens après tous les efforts que le Canton a en-

trepris pour tenter de dépolitiser les régies et de les rendre plus autonomes, notamment en sortant les conseillers d'État de leurs conseils



**Bernhard Riedweg**  
UDC



**Thomas Wenger**  
PS

d'administration, rappelle Antoine Barde (PLR). Ces entreprises doivent être dirigées par des gens du métier. Leur autonomie devrait même être accrue, sans parler toutefois de privatisation.»

«Cela démontre une fois de plus l'amateurisme et l'improvisation dont fait preuve un Luc Barthassat aux abois à deux semaines du second tour de l'élection, commente Thomas Wenger (PS). Très peu de collectivités internalisent leurs prestations de transport. Une telle mesure devrait faire l'objet d'une étude approfondie tant son impact serait important, sur le statut du personnel, sa caisse de pension, le financement des communes ou de tiers, etc.» «C'est ridicule qu'un ma-

gistrat de l'Entente tienne ce type de discours, juge Pierre Vanek (Ensemble à gauche). Pour diriger tout seul, et pourquoi pas piloter les trams, il dynamiserait la gouvernance de ces régies alors qu'elle vient de faire l'objet d'une loi proposée par l'Exécutif dont il est membre. Mais peut-être a-t-il des griefs envers le conseil des TPG!»

Selon une source proche du gouvernement, celui-ci aurait vivement réagi à l'annonce, lundi, d'un accord entre les TPG et les syndicats, prévoyant la création d'une centaine de postes sur trois ans, sans augmentation de l'offre. Ces négociations ont évité une grève prévue le 21 mars, peu avant le premier tour de l'élection.

L'Exécutif craint de passer à la caisse et accuse Luc Barthassat d'avoir laissé faire. Quel est le coût de cet accord? Les TPG ne donnent pas de chiffre mais affirment que son financement est assuré jusqu'en 2019, sans apport étatique additionnel. Et la suite? La régie table sur une baisse de l'absentéisme, qui aurait pour effet de dégager des économies. L'an dernier, l'absentéisme moyen a été de 9% et chaque pour cent coûte entre 2 et 3 millions à la régie. Laquelle ne se prononce pas sur les déclarations de Luc Barthassat relatives à sa gouvernance.

**Marc Moulin**

[@marc\\_moulin](#)